

Faire le plein et laver la Yea!



Je ramène le véhicule avec au **minimum 1/4 du plein** de carburant.
La carte TOTAL me donne accès à :



Je respecte l'ordre des codes :

- 1 - Code PIN
- 2 - Code chauffeur (n°client)
- 3 - Kilométrage total de la voiture

Si j'ai avancé les frais de carburant, Citiz me rembourse sur présentation de la facture.



Je peux aussi utiliser la carte TOTAL pour **laver** la voiture.

Trouver une station TOTAL où que je sois :



www.mobile.total.fr

Ouvrir une Yea! juste après la fin de ma location

Je viens de restituer la Yea! mais j'ai **oublié** d'éteindre les feux ou de récupérer un objet personnel. Pas de panique :



1 - J'ouvre la Yea! avec le badge ou l'appli



2 - Je réponds aux questions du boîtier et je saisis mon code PIN*



3 - Je démarre sans rouler*



4 - Je fais ce que j'ai oublié de faire



5 - Je mets le porte-clés dans le boîtier

6 - Je ferme la Yea! avec le badge ou l'appli

*Ces étapes sont nécessaires pour éviter une facturation d'une demi-heure au lieu du temps réel décompté à la minute



GUIDE PRATIQUE

Prise en main de la Yea!



1 - J'entre mon **code PIN** dans le boîtier électronique



2 - Je fais l'**état des lieux** en suivant celui de référence (au dos de la pochette)
Je signale tout nouveau dégât **AVANT** de partir, via le boîtier, l'appli ou au 09 70 82 11 11



3 - Pendant la réservation : j'ouvre et je ferme avec la clé



4 - Pour mettre **fin à la location** : je mets le **porte-clés** dans le boîtier.
Je verrouille les portes avec le badge ou l'appli

Restitution des Yea! lors d'événements* dans la zone de dépose

Pour éviter une mise en fourrière**, je veille à ne pas stationner le véhicule sur une zone de **stationnement réglementé ou interdit** :

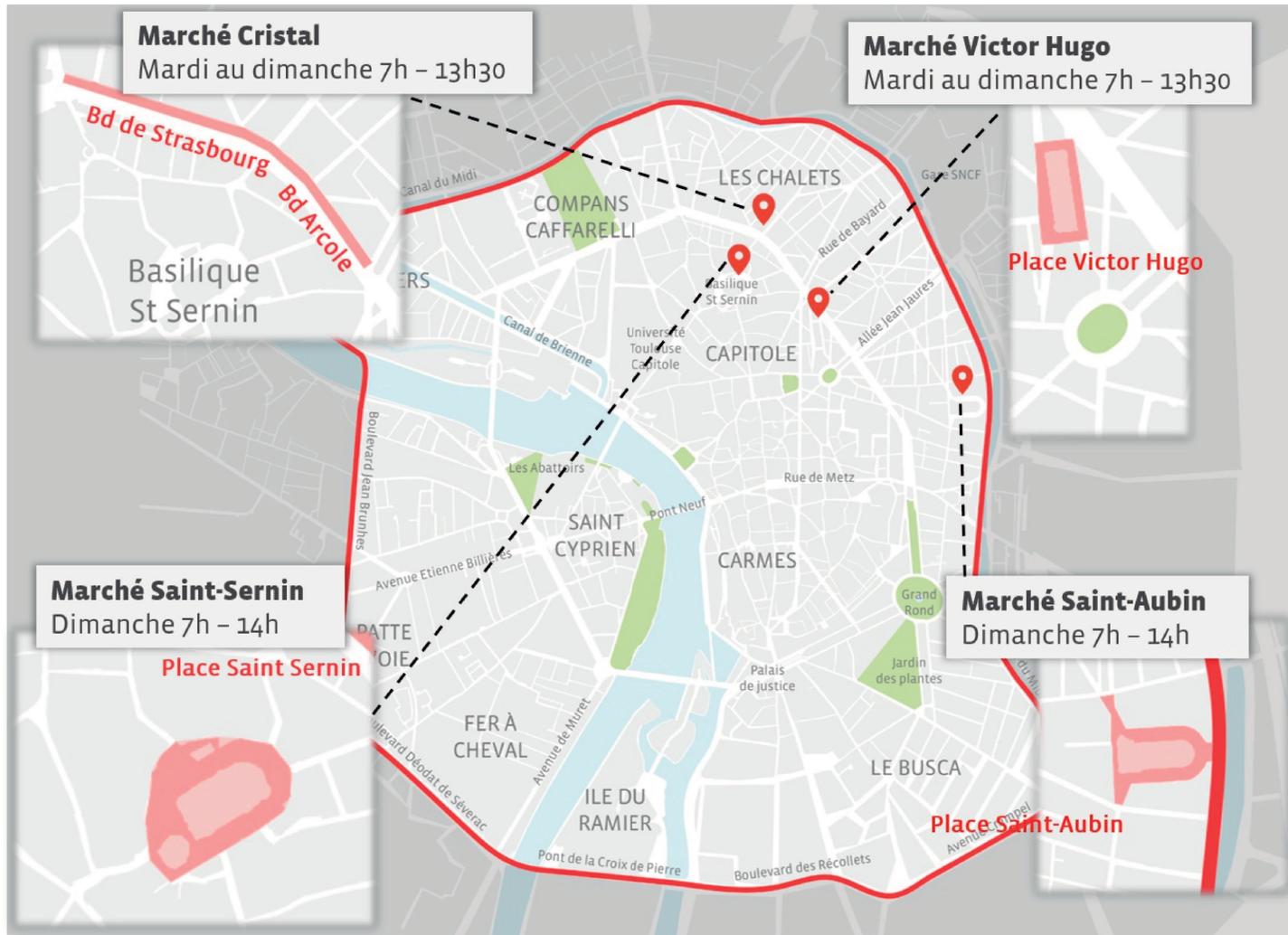
- La semaine : je ne laisse pas la Yea! la veille du jour de l'interdiction à partir de 7h du matin.
- Le weekend : je ne laisse pas la Yea! à partir du vendredi midi.

* (vide-greniers, déménagements, travaux, événements culturels et sportifs, marchés...)

** Frais minimum de mise en fourrière : 160€

- ✓ Je me gare dans le périmètre Yea!
- ✓ Je me gare sur une place publique
- ✓ Je respecte le code de la route
- ✓ Je ne paie pas le parcmètre

Yea! c'est tout bon!



Zones de marché faisant l'objet d'un arrêté ponctuel interdisant le stationnement



Périmètre de la zone de dépose des voitures Yea!